LE COURRIER DE L'OUEST

VOL. II — Leg. Assembly R. Roo 19-1-07 — EDMONTON, ALBERTA, JEUDI, 8 NOVEMBRE 1906 — No. 5

A TRAVERS LE MONDE

Le nouveau Ministère Français

Clémenceau, premier ministre débute par deux traits d'audace qui sont différemment appréciés.

1. La création d'un ministère du travail.

2. L'élévation du Général Picard au ministère de la guerre.

Créer un Ministère du Travail s'imposait. Placer à sa tête un socialiste avancé comme Monsieur Viviani est certainement une faute.

Plus qu'en aucun pays au monde, le parti ouvrier français est avancé plus qu'en aucun pays il est indicisipliné. Les conflits sont nombreux entre le capital et le travail, même lorsque le capital est l'Etat et lorsque le travail est un des rouages de la défense nationale. Les grèves de Brest, Lorient et Toulon en sont de graves exemples.

Et voilà que pour intervenir dans ces conflits, pour règler les différents entre patrons et ouvriers on met à la tête du Ministère un de ces hommes qui, par leur manque de modération, leurs théories subversives ont créé ce fâcheux état d'esprit, hommes qui peuvent être justement regardés comme la cause directe de la déchéance industrielle, commerciale et peut-être militaire de la France. Grave imprudence qui aura les plus fâcheux effets.

Les capitalistes, les industriels vont y voir une menace directe.

Ils ne peuvent vraiment pas espérer que ce ministre fasse entendre à l'heure des troubles, les paroles de sagesse et de concorde désirables. Pourra-til calmer la soif d'ambition folles et d'appétits qu'il a, lui, le socialiste militant, contribué à allumer.

Non il ne le pourra pas car il serait inconséquent avec lui-même et les ouvriers lui feraient payer cher, le recul du mirage si imprudemment évoqué.

Certes il y a bien souvent de la part de ces derniers des réclamations légitimes, sans doute ils ont droit à aspirer au bien être. Ils ont dans bien des cas, eu raison de se mettre en grève pour obtenir du patron une augmentation de salaire, qu'ils n'auraient pas eu autrement. Mais de là à obtenir par la violence la suppression du patronnat, de là à se croire autorisé à aspirer au partage du capital, il y a encore loin.

C'est cependant ce but qui paraît être poursuivi par la majorité socialiste des chambres et la nomination du socialiste Viviani au ministère du travail indique bien que, de la théorie les socialistes vont passer à l'action.

Le Gouvernement battu

LONDRES. — Le gouvernement a été défait à la Chambre des Lords, sur une division concernant le Bill sur l'éducation.

Le point de discussion concernait l'assistance obligatoire à l'instruction religieuse dans les écoles élémentaires.

D'après le bill tel que présenté à la Chambre des Communes cette assistance n'est pas obligatoire.

Un amendement soumis à la Chambre des Lords par lord Henage, libéral, a renversé cet article du bill, par un vote de 256 à 56.

Le comte Greave, au nom du gouvernement, a refusé d'accepter cet amendement. L'opposition a reçu dans cette discussion, l'appoint des Archevêques et d'une vingtaine d'évêques.

Dans la minorité se trouvent tous les pairs, membres du gouvernement : Lord Roseberry, le Duc de Manchester, le comte de Durham, le comte Russell, le marquis de Northampton, Lord Brassey, Lord Grimthorpe, Lord Weardale, Lord Haversham et Lord Reay.

L'incident inaugure toute une série de luttes entre les majorités des deux chambres sur le bill de l'éducation.

L'Allemagne et la langue Polonaise

BERLIN.—L'école de Bendzikovo a été incendiée et détruite dimanche par l'explosion d'une bombe de pétrole. On croit que cet incendie a été provoqué par des Polonais, pour protester contre l'ordre du gouvernement prussien, relativement à l'usage de la langue allemande dans le cours d'instruction religieuse. Rien que dans le district de Romberg, 20,000 enfants refusent d'obéir à cet ordre. Le docteur Studt, ministre de l'instruction publique, va se rendre sur les lieux pour y faire une enquête.

Rome.— Le cardinal Merry del Val, secrétaire d'Etat du Vatican, a rendu à M. de Tschirsky, la visite que celui-ci lui avait faite. Les deux diplomates ont longuement conféré sur la circulaire des autorités prussiennes, ordonnant l'emploi de la langue allemande pendant le cours d'instruction religieuse fait dans les écoles polonaises et qui provoque une violente protestation de la part de l'archevêque de Posen.

On dit que le Vatican se trouve dans un grand embarras, car il devra conserver l'amitié de l'Allemagne et ne pas désavouer la protestation de Mgr Stablewski.

Au Maroc

Tanger—En raison de l'anarchie qui règne dans tout le pays, M. Gummere et le docteur Rosen, ministre des Etats-Unis et d'Allemagne, ont décidé de demeurer à Fez.

En réponse aux représentations du ministre de France, relativement à la situation, les fonctionnaires du sultan déclarent leur ignorance d'un grand nombre de faits portés à leur attention et repoussent toute responsabilité quant aux autres.

Quelques-uns des membres du corps diplomatique demandent la destitution de Mohammed el Torrès, le représentant du sultan ici. Ils se basent sur ce qu'il est vieux, incapable et fanatique.

La situation générale devient de plus en plus critique.

M.Heinrich, un négociant allemand, qui avait été enlevé par les bandits près de Rabat, a été délivré par ses propres gardes.

On mande de Madrid qu'en raison des nouvelles alarmantes qui lui viennent du Maroc, le gouvernement a décidé de tenir plusieurs croiseurs prêts à partir pour la côte ouest du Maroc afin d'y protéger les sujets espagnols.

Tanger.—Raisuli, le chef bandit qui avait été nommé pacha d'Arsilla, est entré dans cette ville, après un court combat avec les insurgés de la tribu. Trois personnes furent tuées, plusieurs blessées et tous les principaux chefs furent faits prisonniers. On a lu publiquement après cela des lettres de Mohammed El Terressa, le représentent du Sultan,ordonnant d'obéir à Raisuli. La ville avait l'apparence terrible. Plusieurs maisons furent incendiées. Les rues sont remplies de cadavres de juives outragées.

Etats-Unis et Japon

Un incident très grave vient de surgir entre ces deux nations. Le gouvernement Provincial de la Californie a il y a quelque temps lancé un édit aux termes duquel les enfants japonais devaient être bannis des écoles publiques.

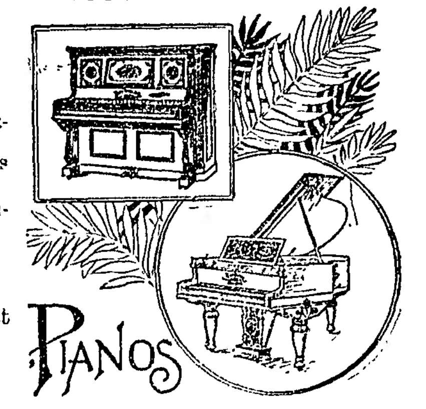
La presse japonaise dont on connait l'influence a protesté d'une façon indignée contre cet acte " anti-humain."

On a pu craindre à un certain moment que la guerre entre les Etats-Unis et le Japon était inévitable.

Cependant le gouvernement central des Etats-Unis vient d'intervenir et d'invoquer l'article six de la Constitution, par lequel il a le droit d'agir nir centre les gouvernements Provinciaux pour les obliger à respecter les traités existants.

Les Terreneuvieos.

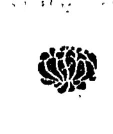
Londres—M. Winston Churchill, sous-secrétaire des colonies, a déclaré que le modus vivendi était un arrangement temporaire conclu avec les Etats-Unis dans le but d'éviter la répétition d'incidents désagréables au cours des négociations nécessitées par l'attitude du gouvernement colonial. On trouve à cette décision un précédent suffisant dans le modus vivendi conclu par le marquis de Salisbury avec la France au sujet des pêcheries de homard à Terreneuve.



N'oubliez pas de renouveler votre abonnement. Un avis de la date d'expiration vous sera adressé par la poste.



Actualités



UNE BELLE OEUVRE SOCIALE

On ne connait guère, à l'étranger, parmi du moins le gros du public, de la France que les excentricités de ses politiciens ou de ses comédiens.

Cette France là,pour bruyante qu'elle soit n'est pas toute la France, tant s'en faut, il en est une autre, une France travailleuse qui, sans bruit, continue sa tâche avec un regard toujours levé vers le progrès et la perfection, comme vers le but à atteindre.

Nous en trouvons une preuve bien intéressante, dans le rapport de l'exposition de Milan.

Les six grandes Compagnies des chemins de fer français ont pris part à l'exposition universelle de Milan. L'attrait de la concurrence industrielle ne motiva point leur détermination : elles n'ont exposé, en effet, ni types de locomotives, ni modèles de voitures. L'évidence des progrès matériels réalisés depuis l'origine des grandes Compagnies n'est point tributaire d'une démonstration de laboratoire ou de musée ; elle est de tous les instants et de tous les lieux. Mais l'effort des grandes Compagnies ne s'est pas exercé seulement dans le domaine de son objet immédiat, commercial et technique : il témoigne aussi d'une émulation heureuse et pratique pour les progrès moraux et sociaux, d'une préoccupation constante pour l'amélioration du sort des travailleurs associés à l'entreprise et collaborateurs avisés de son merveilleux développement.

Sans bruit. sans réclames tapageuses, sans imprudences et sans désillutions coûteuses, les grandes Compagnies de chemins de fer ont fait œuvre sociale, devançant l'Etat lui même dans les réalisations utiles et bienfaisantes des aspirations de l'esprit démocratique. Ce sont ces initiatives sociales de leurs administrations dont les grandes compagnies ont exposé les résultats à Milan, dans la section de la Prévoyance.

L'exposition collective des institutions patronales des six grandes Compagnies forme un bloc ; elle a été présentée comme si leurs réseaux ne constituaient qu'une seule entreprise. On peut donc embrasser d'un même coup d'œil l'effort soutenu des Compagnies dans la voie d'une philanthropie intellingente et raisonnée. Cet effort est traduit en graphiques portant sur une période de quinze années. Nous négligerons les courbes annuelles, pour ne retenir et ne comparer que les chiffres des années extrêmes : 1899 et 1904.

Parmi les dotations des Compagnies aux œuvres de prévoyance qu'elles ont créées ou qu'elles subventionnent, la plus importantes est celle qui a pour objet la construction des retraites. De 1890 à 1904, les versements qu'elles ont faits se sont élevés à 568 millions 919 francs. La moyenne annuelle de ces versements est en progression constante ; le chiffre de la dotation à atteint. en 1904, 39,328,740 francs, en augmentation de 16 millions sur celui de l'année 1890.

La moyenne générale des pensions a bénéficié d'un relèvement parallèle. Elle était, en 1890, de 786 fr. 10 ; elle est, en 1904, de 872 fr. 26 et oscille, pour les diverses catégories de pensionnés, entre un minimum de 1,082 fr 74.

Mais ces allocations, si importantes qu'elles soient, ne représentent qu'une parties des dotations philanthropiques dont les compagnies assument les charges annuelles. Leur ensemble a atteint, en 1894,le chiffre de 71,743,427 francs et n'était que de 38.078,858 fr. en 1890.

Ce concours généreux et volontaire des Compagnies aux institutions de prévoyance n'a pas fait obstacle à l'amélioration directe des conditions d'existence des employés par un relèvement de ce salaire payé par les Compagnies s'élevait à 344,837,000 francs : en 1904, il a atteint 477,277,000 fr. soit une augmentation de 133 millions.

Quel a été pendant cette même période, le revenu distribué aux actionnairés ? Il était, en 1904, de 158,307,000 francs.

Ainsi le dividente des actionnaires est resté stationnaire, et même a diminué, tandis que les salaires du personnel et les allocations patronales pour les œuvres de solidarité sociale ont été majorés dans une proportion voisine de 35%.

Ces simples constations se passent de commentaires. Les grandes Compagnies, qui ont réalisé de si admirables progrès industriels, remplissent avec un égal succès le rôle social dévolu aux grandes entreprises fondées sur la concentration des capitaux. Et, en prenant l'engagement spontané d'appliquer " la loi sur le repos hebdomadaire," qui ne les obligeait pas, elles viennent de donner une nouvelle preuve de leur souci du bien-être de leurs employés et de leur esprit démocratique.

La conquête de l'air.

Paris—M. Santos-Dumont a gagné, à l'hippodrome de Bagatelle, le prix Deutch-Archdeacon, de 50,000 francs. Non seulement l'appareil de M. Santos-Dumont a réussi à parcourir les vingt cinq mètres nécessaires, mais au dire des personnes présentes, il en a parcouru aux moins cinquante.

Après un essai infructueux fait dans la matinée, à cinq heures de l'après midi, l'immense appareil, mû par un moteur d'une force de soixante chevaux, s'élança en avant avec une vitesse de 40 kilomètres à l'heure. Arrivé à cent mètres de son point de départ, M. Santos-Dumont actionna le gouvernail de l'aéroplane, quitta le sol à une certaine distance duquel il parcourut une cinquantaine de mètres. Chacune des personnes présentes s'attendait à lui voir décrire un arc de cercle, mais le moteur avait été arrêté et l'appareil s'abattit sur le sol. M. Santos-Dumont expliqua plus tard qu'en arrêtant son appareil. il avait obéi à un mouvement nerveux causé par son inexpérience. Il a ajouté qu'il était persuadé qu'après de nouveaux essais, il pourrait parcourir plusieurs kilomètres.

Faites abonner vos amis au Courrier

Le Roman D'une Croyante

Par Jean de la Brète

No. 5

Les bons esprits se hâtent d'arriver, mais, avant qu'ils aient eu le temps d'apparaitre, ma fille est entourée de vieux génis subalternes qui rient d'admiration devant son petit visage tout rouge. Les domestiques à tête blanche sont en effet accourus ; le jardinier, courbé et rhumatisant, abandonne le débat que, voici longtemps déjà, il a ouvert avec les mauvaises herbes qui s'obstinent, pour le faire enrager, à pousser partout avec une énergie indomptable. Les mains pleines de terre, appuyé sur une pelle, il regarde le petit être d'un air grave et satisfait, pendant que le cocher à cheveux grissonnants avance la tête pardessus l'épaule de la nourrice et contemple avec un intérêt ébahi cette figure minuscule perdue dans les dentelles.

Enfin le groupe s'écarte, et la nourrice s'avance d'un air important vers le perron moussu et dégradé. A peine a-t-elle gravi la première marche qu'elle est arrêtée de nouveau par les esprits bienfaisants et radieux.

Echelonnés sur les degrés, ils se penchent pour mieux voir.

—Délicieuse ! elle est délicieuse ! s'écrie Méran du ton décidé d'un homme qui vient de faire une importante découverte.

—En vérité, Méran, elle ressemble déjà à Geneviève, dit mon père avec une expression ravie.

—Le beau bébé ! la belle pouponne ! —s'écrient en chœur la Phine et Mme Séveline avec une conviction qui me fait sourire, car je trouve très laide cette petite figure rouge et plissée.

J'ose avancer cette opinion, et, immédiatement, je suis pulvérisée par l'indignation génerale. La Phine me lance un regard foudroyant, les domestiques murmurent et se demandent si je ne suis pas une mère dénaturée, et les génies supérieurs, d'une voix compatissante, adressent à ma fille un discours de condoléance.

Malgré sa colère, la Phine me pred à part et me dit :

—Mon trésor, j'avais-t'y raison ? Vous êtes ben contente maintenant ?

- Oui, répondis-je, tout est changé. -

Et une fois encore, par cette chaude journée de juillet, dans le vieux pastel rajeuni, je souris à la vie pendant que le petit-enfant si fragile s'endort paisiblement dans l'ignorance complète de son étrange pouvoir.

V

Pendant les deux années qui suivirent la naissance de ma fille, bien des fois elle fut la cause d'un renouveau d'espoir. Il l'aimait, et quand je le voyais sourire devant elle, quand il était sous ce charme de l'enfant qui séduit les plus froids, j'espérais qu'une lueur de son affection glisserait jusqu'à la mère. Car bien que j'eusse mis en œuvre tous mes faibles pouvoirs pour garder mon bonheur, de jour en jour j'avais essayé de saisir une forme plus vague, plus indécise, et il avait fui devant moi comme le vaisseau fantôme de la légende.

Non seulement Louis était redevenu le mari froid, indifférent des premiers temps, mais je sentais en outre sans sa froideur une hostilité grandissante

Il s'abandonnait maintenant sans se contraindre à cette humeur tyrannique qui énervait ma bonne volonté. Chaque détail de la vie matérielle devenait un sujet de discussion et même de scènes violentes. Désœuvré, ennuyé, ne s'intéressant à aucune des questions qui peuvent nourrir l'intelligence soit d'une façon spéculative, soit d'une façon pratique, il donnait libre carrière à des tendances tracassières que son désœuvrement développait.

—Ne pourriez-vous, disais-je à Marien, devenu par la force des choses le témoin de scène regrettables et le confident de bien des soucis, ne pourriez-vous essayer de l'occuper ?

—L'occuper....à quoi ?

— Par exemple, essayez qu'il lise avec vous des ouvrages intéressants. Vous en lisez journellement, vous qui, comme lui, n'avez point en somme d'occupations forcées.

—Essayez de changer l'essence d'un arbre en une autre essence,— me répondit-il avec une vivacité dans laquelle je découvris avec surprise un peu d'amertume.

Peu à peu, sous l'influence des froissements quotidiens qui répondaient à mes efforts, l'irritation domina mon caractère, balayant comme un hôte malfaisant les élans de mon cœur et ses soumissions.

En dépit des propos blessant, des récriminations, je me révoltais et, voyant qu'en lui sacrifiant mes gouts je n'arrivais pas encore à lui plaire, je prenais le parti d'agir selon mon bon plaisir dans les menus faits de chaque jour.

—Ma vieille Phine, disais-je quel fois tout irritée, quels ménagements ai-je donc à garder ? Il est impossible de la satisfaire !

—Ne mettez aucun tort de votre côté, ma chère mignonne ; peut-être ben que ça s'arrangera tout de même. Il se fatiguera d'être berdassier et harguegniou en vous voyant si douce.—

Elle n'en croyait rien, ni moi non plus. D'ailleurs, ma bonté naturelle s'oblitérait, l'amertume s'établissait dans mes sentiments et mes pensées.

Et pourtant.... devant un mot de regret, une parole affectueuse, j'étais prête à l'aimer encore de toutes mes forces.

Si son étrange éloignement pour une femme qui ne demandait qu'à l'aimer n'avait pas suffit pour apporter la conviction dans mon esprit, des indices certains eussent confirmé mon idée.

Je n'en doutais plus, il adorait encore celle qui, cependant, l'avait abandonné pour épouser un homme plus riche que lui et dont la réputatien, je le savais maintenant, était très équivoque.

Pendant ces deux années qu'elle avait passées en partie dans le Midi, les circonstances les avaient forcément séparés ; mais, connaissant son pouvoir, elle savait trop bien aviver la passion qui brisait ma vie et mes espérances. Quand une lettre arrivait à Roche-Plate, et malheureusement pour moi elle lui écrivait souvent, je devais m'attendre à une journée mauvaise et agitée.

Elle était revenue peu de temps aux environs de Mantes et nous avait priés de rompre la motonie de sa vie qui s'écoulait, selon son expression, —entre la campagne qu'elle détestait et son mari toujours malade.— Malgré une scène des plus vives, Louis n'avait pu me décider à l'accompagner, et, au bout de quinze mortels jours, il était revenu plus sombre que jamais.

Au milieu de mes tourments, seule ma fille me rendait à moi-même. Chaud rayon du soleil dissipant les brumes épaisses et glacées ! Mes yeux émerveillés suivaient les jeux du jour nouveau qui avait pénétré dans ma vie. Avec tout l'élan de ma jeunesse, je me joignais à la gaieté, au bonheur inconscient qui dilataient son âme d'enfant. Lorsqu'elle approchait son charmant visage du mien en balbutiant : - Mère, je t'aime ! - j'écoutais avec une sorte de recueillement les sons que ce mot faisait vibrer en moi.

Quand, assise près de son berceau, j'éprouvais un charme indéfinissable à la regarder dormir, des pensées graves et sérieuses traversaient mon esprit, mon cœur ému n'était plus irrité, et, penchée sur elle, je priais pour que les joies de la vie lui fussent données.

Malgré mes précautions pour cacher à mon père le chagrin qui me dévorait, je voyais que la quiétude du vieux logis était troublée. On me manifestait une affection plus vive, je surprenais des regards pleins d'inquiétude, et M. de Méran faisait des efforts surhumains pour ne pas céder à la bonté maladroite qui lui était habituelle et briser les vitres brusquement.

Mon père ne sortait plus de son domaine. Ses forces diminuaient rapidement, et, avec un chagrin intense, je le voyais s'incliner vers la terre comme un chêne à moitié abattu dont les dernières racines fléchissent quelque temps encore avant de se briser complètement. Qu'il m'eût paru bon de m'appuyer sur lui une fois encore en lui confiant mes angoisses ! Les orages devenaient plus fréquents, mon cœur était plus découragé, je tombais dans l'atonie morale et sentais que j'avançais à grands pas vers une crise aiguë.

Un après-midi de juillet, je suis à ma place habituelle, dans le salon, et j'essaye vainement de m'absorber dans la composition d'une aquarelle. Ainsi qu'il y a deux ans, ce sont les mêmes fleurs, la même vue, les mêmes objets ; mais comme tout est changé à mes yeux et en moi-même !

Louis entre avec son air des mauvais jours. Il a reçu le matin une lettre de Mme Le Seine et, brusquement, aborde le sujet auquel il fait depuis quelque temps des allusions que je feins de ne pas comprendre.

—Geneviève, me dit-il de son ton tranchant, vous écrirez aujourd'hui à Aline pour la prier de venir passer quelques jours ici. La pauvre femme a besoin de sortir de l'atmosphère de tristesse dans laquelle la fait vivre l'état de son mari.

—Si son mari est plus malade, ce n'est pas le moment de le quitter, répondis-je froidement.

- Je ne demande pas votre avis, je vous dis seulement d'écrire. Le Seine n'est pas en danger, vous le savez bien, et cette interminable maladie peut se prolonger longtemps encore avant la guérison, en supposant qu'il guérisse. Aline ne peut pas venir si vous la priez pas vous-même. Vous écrirez, vous entendez ?—

Je jette mon pinceau sur la table et je m'écrie d'un ton résolu :

—Non, je n'écrirai pas....—

Me voici dans la crise que je prévois depuis quelque temps ; ce n'est pas le moment d'hésiter, et, du reste, j'en suis arrivée à cette état moral voisin du désespoir qui ne recule plus devant la conséquence des actes.

Louis se promène un instant avec un petit sifflement que je sais être le précureur d'un orage terrible. Mais, dût-il me tuer, je ne céderai pas.

—Suis-je indiscret, reprend-il avec ce calme affecté qui me terrifie, suis-je indiscret en vous demandant de vous expliquer une fois pour toutes sur la raison d'un refus.... inqualifiable ?—

Dans un revirement subit, mon irritation est remplacée par une émotion profonde. Je redeviens ce que j'étais, ce que je suis encore, car, malgré mes affirmations, bien des jours passeront avant que je sois parvenue à la perte totale de l'espérance.

-Ne m'en veuillez pas, Louis, dis-je d'une voix plus attendrie que je n'aurais voulu, mais pourquoi n'avouerais-je pas avec franchise ce que vous savez exister ? Je suis jalouse d'elle de vos souvenirs. Je sais, oui, je sais que vous l'avez beaucoup aimée, comment voulez-vous que je l'invite à venir ici ?—

Adossé à la cheminée, son visage fin et distingué impassible, il ne répond rien. Dans un mouvement spontané je m'approche de lui et tente un dernier effort.

—Ecoutez-moi, je vous en conjure ; vous m'avez fait une triste existence, mais tout peut se réparer. Oh ! Louis, m'écriai-je avec ardeur, pourquoi ne m'aimes-tu pas ? Ne suis-je pas jeune, aimante ? Oublions, dis, veux-tu ? Recommençons notre vie, nous pouvons encore être bien heureux ! .... —

Il me repousse vivement d'un air impatient et répond :

—Dieu, Geneviève, que je suis fatigué des scènes ! Avez-vous fini ?

—Oui, répondis-je en reculant de quelques pas, fini pour toujours !—

Ah ! si une âme fière s'est jamais sentie amoindrie, ce fut bien la mienne dans ce moment où, suppliante, je mendiais vainement son affection. J'éprouvai un amer dégoût pour moi-même en songeant que, depuis un instant, mon amour pur, loyal, était en

Suite à la 7 ième page.)

COIN FEMININ

CHRONIQUE.

LE MOIS TRISTE

Novembre ! le mois qui débute aux sons des glas, que l'Eglise dans une consolante pensée a consacré au culte pieux de nos chers disparus. Novembre qui fait s'agiter dans un remous douloureux tous ces visages aimés que le temps,déjà commençait à estomper ; Novembre est le mois le plus caractéristique de l'année.

Mai ressemble souvent à Avril ; —l'Avril rose que chantent les poëtes. Avril et Mai ont les mêmes sourires, les mêmes caprices, la même humeur changeante. Avril entr'ouvre les corselets verts pâles de ses doigts lents. Et Mai la sœur jumelle, reprend la besogne fleurie sans qu'un instant les petites feuilles nouvelles-nées se soient doutées du départ de l'Avril gente ; seulement, Mai, plus méridionale, en fille du soleil déjà chaud, augmente doucement son labeur et prépare la tâche de Juin.

Progressivement, nous arrivons au seuil de Novembre, mais alors combien subite est la transition. Octobre tout glorieux des moissons dorées que les premiers jours ont engrangés, Octobre finit subitement dans le dernier rayon du soleil automnal et Novembre, le pâle Novembre se lève sous un ciel gris, enveloppé du suaire blanc des premières neigès.

La Toussaint ! la fête des morts ! Pour qui ces deux mots ne sont-ils sinonymes et n'évoquent-ils les souvenirs de ceux qui ne sont plus, que nous avons aimés, que nous avons pressés dans nos bras !

O qu'elle est fortifiante cette assurance que nous donne l'Eglise qu'un jour de nouveau les fils de l'amour seront reliés ! que pour toujours nous serons réunis, réunis à ceux dont le vide en ce mois se fait plus incommensurable autour de nous ! Qu'elle amère douceur de briser les misérables révoltes de l'esprit indigent ; d'enivrer l'âme des paroles d'espérance : la semence se met en terre ; la récolte se fait aux Cieux.

Oui ! nous les reverrons ceux dont la pensée chérie, éveillée par l'Eglise, va hanter plus particulièrement notre âme pendant le mois triste !

Pendant ce mois,donnons-leur notre souvenir, à ceux, à qui de leur vivant nous aurions voulu accorder toutes nos minutes ; donnons leur un souvenir, mais un souvenir chrétien, celui qui soulagera les peines que peut-être, ils subissent !

Je n'ai jamais songé sans une terreur invincible que le bonheur de nos morts dépende ainsi de nous ! Et,nous les aimions ! nous les aimons encore ! Que l'amour humain est donc frêle ! qu'il est donc égoïste, puisque,dès qu'il ne reçoit plus le tribut de retour sous une forme sensible, il sait si mal aimer.

Que pour nous donc le mois triste soit un mois béni. Laissons lui évoquer, à l'âme païenne l'ombre de mélancolie inhérentes à ces rudes syllabes, le parfum amer des chrysanthèmes et la désespérante torture d'un au-revoir impossible et nous, souvenons-nous que nous sommes chrétiens ; agissons comme tels.

Au ciel se fait la moisson !

MAGALI.

LE JOUR DES MORTS.

La Fleur est passagère

Les songes et les fleurs demain ne seront plus
Les arbres ont quitté leur manteau de verdure
L'aquilon a chassé la brise et les zéphyrs
Les oiseaux sont sans voix, les ruisseaux sans murmures
Comme l'herbe de champs ont passés les plaisirs.

Le courant de nos jours, incliné vers la tombe
Promène avec fracas ses flots tumultueux.
Chaque fleur sur le sol, chaque feuille qui tombe
Nous parle du présent, d'avenir et d'adieux.

Doux chants du rendez-vous, douce fête d'automne,
Vous calmez nos soupirs, nos regrets et nos pleurs
Vous tressez aux tombeaux la plus belle couronne
Et de frais souvenirs vous embaumez les cœurs.

Souvent j'irai, mon Dieu, sur le gazon funèbre
Oublier les douleurs de la captivité,
Auprès d'une humble croix bagayer mes prières
Balbutier son nom, rêver d'éternité.

J. d'ARSAC.

LA COIFFURE

Rouleaux, bandeaux, torsades, Mesdames vous avez le choix !

Jamais encore la Mode ne nous avait laissé pareille licence.

La seule condition exgigée pour être au goût du jour est de choisir avec discernement la coiffure convenant à la physionomie.

Et cela est plus difficile qu'on pense.

Un visage mutin sera ridicule sous des bandeaux classiques ; par contre une coiffure légèrement bouffante, avec le chignon formé d'une boucle lâche, sur le haut de la tête, quelques bouclettes sur le front sera très bien.

En général, la coiffure plate, les bandeaux coiffent mieux les brunes que les blondes ; l'auréole mousseuse adoucit les traits des blondes et durcit ceux des brunes.

Les chignons se placent où le veut la fantaisie. Au sommet de la tête, peu serré, il donne une allure trés jeune, dégage la nuque et laisse un joli mouvement aux ondulations : la coiffure basse demande de la correction et une grande solidité ; les formes les plus nouvelles sont le chignon en forme de huit, la coiffure à marteanx.

Cette dernière très facile à réussir, donne un très joli effet. Après avoir séparé les cheveux horizontalement, d'un oreille à l'autre, on ramène une partie des cheveux en avant, l'autre en aarière. Les cheveux lissés en arrière seront attachés sur la nuque par une barrette d'écaille, puis, séparés en deux mèches, la première sera roulée sur un très léger crépé, ensuite, fixée avec deux extrémités par des épingles ; la seconde mèche rouée pareillement sera attachée audessus du premier rouleau.

Le troisième marteau sera fourni par le reste de la chevelure, relevés sur le front les cheveux dessineront une dent ou deux bandeaux plats. Un large peigne consolidera l'édifice en mordant dans le dernier rouleau.

Pour coiffure de soirée, on pourrait tire-bouchonner deux mèches de chaque côté du dernier marteau, tombant très bas sur la nuque. Un nœud de tulle, une fleur, complètera cette très jolie coiffure.

Dans un prochain article nous nous entretiendrons des ondulations et du moyen de rester "plaisante à voir" le soir, tout èn possédant une charmante coiffure le jour.

M.

PETIT COURRIER

Germaine — Votre chère lettre m'a très intriguée et intéressée surtout...

Il m'est très doux de songer que vous me lisez avec tant d'intelligence.

Rassurez-vous au sujet du physique. En enlevant plusieurs qualifiquatifs, vous avez deviné assez juste. Flatteuse ! me dites-vous d'aussi belles choses au début pour me chercher querelle, à la fin ?

Hé oui ! je le sais le role de l'aiguille est plus démocratique qu'aristocratique et je m'accuse bien humblement et publiquement d'avoir sauté le couplet de Jenny l'Ouvrière.

On goûte l'âme aux bords des lèvres dit le poète. Puisque vous me demandez mon avis sur ce sujet délicat je vous dirai que je préfère l'oreille.

Je garde un des deux baisers et vous renvoie l'autre.

Au revoir, n'est-ce pas.

Mlle Emma D. à Sherbrooke.— Quel bienheureux "Dimanche d'automne" qui m'a valu si gentille lettre ! Le meilleur pour la chroniqueuse est de trouver un écho dans le cœur de ses lectrices et je devine le vôtre, bon et tendre.

J'accepte avec plaisir les cartes vues Sympathies, petite amie,

MAGALI.

MON ALBUM

La résignation n'est pas du contentement, mais elle y mène.

La jalousie est l'ennemie la plus terrible de la charité.

La médiocrité est l'embarcadère de la prétention.

La raison est abeille et l'on exige d'elle que son produit ; son utilité lui tient lieu de beauté.

Le cœur fait plus encore que d'inspirer les grandes pensées ; il donne la la force des bonnes actions.

Pour le bonheur et le véritable succès, l'important n'est pas de vouloir fort, mais de vouloir juste.

REGETTES ET CONSEILS PRATIQUES

NETTOYAGE DES MEUBLES VERNIS

Les frotter d'abord avec une peau légèrement humectée, puis avec une une autre mouillée cette fois d'un peu d'huile mélangée d'essence de terébenthine. Il faut frotter longtemps pour qu'il ne reste plus aucun corps gras le verni prend alors l'aspect du neuf.

ROLE INTELLECTUEL DE LA FEMME

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on discute la question de l'opportunité pour la femme de faire de sérieuses études et de chercher le savoir, et si la thèse de l'instruction des jeunes filles a fait de grands progrès, elle se heurte encore à de sérieuses résistances.

L'on se demande s'il est du rôle de la femme de chercher à développer, dans la mesure du possible, selon les conditions où elle se trouve, ses facultés intellectuelles.

Pour ma part, d'une façon générale et sans pousser à l'excès naturellement, je réponds : oui.

Et parce qu'elle peut être une théologienne comme Sainte-Thérèse, un écrivain comme Madame de Sévigné un savant comme Madame Curie., ou un artiste comme Rosa Bonheur, ce serait méconnaitre sa nature, mépriser le don de Dieu selon les uns, violer les lois de son être selon les autres, que de ne pas développer les facultés qu'on a mises, et qui se trouvent en elle.

Parce que nous ne sommes pas les auteurs de notre être, nous n'avons pas plus le droit de nous détruire que de ne pas développer toutes les virtualités qui sont en nous.

La femme doit surtout à l'heure actuelle, s'ouvrir au savoir, parce que c'est la condition pour elle de toute influence dans la société.

La science jouit aujourd'hui d'un prestige qui ne peut se nier, ce qui est en soi absolument justifié. Et parce qu'elle a fait d'admirables conquêtes, et parce qu'elle donne à l'esprit des jouissances très nobles ; et parce qu'elle a rendu à l'humanité des services éminents, la science est aujourd'hui un objet de vénération.

Il en résulte que quiconque s'écarte d'elle par négligence ou par mépris perd, aux yeux de l'opinion, tout crédit. Il en résulte que si l'on veut être une de ces "autorités sociales" en qui un Le Play voyait les colonnes de la société, il faut avoir le prestige de la science.

Et, si de nos jours, alors que c'est l'opinion qui mène le monde, l'opinion des femmes, en somme, pèse d'un poids qui n'est pas proportionnel à leur nombre, c'est moins parce que comme on dit, les femmes ne sont pas électrices, que parce que leur intelligence, leurs opinions, réputées moins éclairées, sont comme frappées de discrédit. Pour être une autorité sociale, il faut être une intelligence éclairée.

Mais, dira-t-on peut-être, ce sont là de trop hautes aspirations, la femme est faite surtout pour vivre dans son intérieur et dans le cercle de ses relations, et pour cette vie, qui est sa vie traditionnelle et normale, elle n'a pas besoin de notre culture intellectuelle.

D'autres, et des écrivains très autorisés, ont protesté contre cette conception de la femme faite pour autrui, n'existant pas pour elle-même.

Mais admettons que la femme soit exclusivement la compagne de son mari, la mère de ses enfants, ; une intelligence éclairée n'en serait pas moins, pour elle, non un objet de luxe, mais une nécessité absolue.

Le mariage est une société, et toute société suppose dés apports réciproques, ou mieux encore. équivalents. Il faut donc que dans cette société de deux intelligences, chacun fasse son apport de connaissances, de lumières et d'idées.

Alors seulement la femme sera la compagne de l'homme, sa confidente et son soutien, et aux heures de détresse morale son refuge.

Alors seulement la femme aura à son foyer la part de respect et de considération sans laquelle l'autorité qu'elle doit avoir vis-à-vis de ses enfants eux-mêmes ne saurait exister.

Mère, la femme n'a pas moins besoin d'intelligence et de savoir. Faut-il insister ici, et n'a-t-on pas tout dit de la douleur des mères qui, après avoir façonné l'âme de leurs enfants, entendent sonner l'heure où il leur faut abdiquer cette royauté, parce que le sujet a découvert la faiblesse, l'insuffisance de celle qui le gouvernait et est devenu son maître par la force de sa raison.

"La mère, écrit M. Lamy, dans un livre dont on ne saurait trop recommander la lecture, *La femme de demain*, n'a qu'un moyen de garder son autorité sur la pensée de son fils, c'est de lui parler à tous les âges la langue dont il a besoin, et dans l'âge où il s'instruit, la langue du savoir. Qu'elle s'instruise donc pour lui, sinon pour elle."

(A Suivre)

LE COURRIER DE L'OUEST

Publié par " La Compagnie de publication du Courrier de l'Ouest."

CONDITIONS D'ABONNEMENT : 1 an, $1.00, Six mois, 50 cts.

PAYABLE INVARIABLEMENT D'AVANCE

Toute demande pour changement d'adresse doit être accompagnée de la somme de cinq cents.

Toutes communications et lettres doivent être adressés :

LE COURRIER DE L'OUEST, Boite 25, Edmonton, Alta.

Jeudi, 8 Novembre 1906

COMPENSATIONS.

L'émotion causée dans tout le Canada par l'élection de M. Robitaille, commentée dans notre dernier numéro, n'est pas encore calmée que déjà les événements se sont chargés de donner une réplique foudroyante.

C'est de Shelburne qu'est parti le signal.

L'Hon. Feilding, ministre des Finances, bras droit de Sir Wilfrid Laurier, a été élu par 1,026 voix de majorité ; il n'avait eu que 395 voix en 1900 et 389 en 1904.

Le comté de l'Assomption a suivi cet exemple. M. T. L. Gauthier, avocat, candidat libéral, a été élu par acclamation.

C'est ensuite le comté de Bruce-Nord, conservateur par excellence, dont l'opinion publique enfin éclairée, vient de rendre un éclatant hommage au gouvernement libéral.

Aux élections précédentes, les conservateurs avaient une majorité de 197 voix. M. Tolmie, candidat libéral, vient d'être élu par une majorité de 375 voix, ce qui indique un déplacement de 482 unités dans l'orientation du vote.

Cependant dans les comtés la bataille fût acharnée.

Les conservateurs, luttant avec l'énergie du désespoir, usèrent de tous les moyens. Les électeurs ont fait fi de toutes les sornettes qu'on leur a débitées.

Ils ont devant les yeux les preuves palpables de la prospérité du pays. Ils se souviennent presque tous du marasme dans lequel était plongé le Canada il y a une dizaine d'années, et après avoir mis en regard le merveilleux essort donné au commerce, à l'industrie, à l'agriculture, ils donnent au gouvernement de Sir Wilfrid les preuves de leur confiance.

Qu'y a-t-il de plus sensé ?

Désorientés, ne sachant plus où donner de la tête, le parti conservateur, aux abois, chante sur tous les tons que la défaite du candidat de Sir Wilfrid dans le comté de Québec, équivaut à la plus brillante victoire à leur actif.

Nous laisserons au temps le soin de vérifier leur dire et aux électeurs du comté de Québec l'amertume que de pareils cris de victoire fera naitre chez ceux qui, libéraux du fond du cœur, commencent à s'apercevoir qu'à la suite de Robitaille et Bourassa, ils se sont engagés dans un impasse.

Il est cependant utile de faire remarquer aux conservateurs que les deux candidats étaient libéraux et que, par conséquent, la victoire, si victoire il y a est toute relative.

Il nous parait certain que si les électeurs avaient pensé un seul instant que leur vote put être aussi mal interprêté, tous auraient voté pour M. Amyot, le candidat ministériel.

Ils feraient bien mieux, ces braves torys, de pleurer sur les batailles qu'ils perdent au lieu de se réjouir si fort des victoires qu'ils ne remportent pas.

LE DEMI DIEU

Nous trouvons dans la *Patrie* du 29 octobre une chronique signée Madeleine. Cette chronique contient d'excellentes choses mais elle en contient aussi d'étonnantes. La galanterie nous fait un devoir de ne pas employer d'autre qualificatif.

Elle blame énergiquement les propos inconsidérés tenus sur la mémoire de Papineau, au cours de la lutte politique engagée dans le comté de Québec. En cela elle a raison et nous ne voyons pas ce que l'ombre de Papineau avait à faire dans cette lutte où il ne s'agissait que de Bourassa et par ricochet de Robitaille.

Tout en regrettant que cette évocation ait eu lieu au cours d'une campagne électorale, il est juste cependant, de faire remarquer qu'en tant qu'homme politique la vie de Papineau appartient à tous et que chacun peut apprécier ses actes et en tirer des conclusions à condition qu'il reste dans le domaine toujours assez large de la vérité.

Sans doute " l'histoire ne présente que l'homme politique et elle nous le présente comme une personnalité sacrée " pas assez cependant pour que Louis Turcotte ne craigne pas de dire en parlant de Papineau : " Il se retira de la vie publique, d'où il n'aurait pas dû sortir après les troubles insurrectionnels, pour le bien de sa réputation et de sa gloire passée. La masse des Canadiens a blâmé, avec sévérité, sa conduite politique depuis son retour de l'exil. "

Ce n'est pas ici la place où l'on peut expliquer les raisons qui motivèrent un jugement si sévère de la part de l'historien impartial que fût Louis P. Turcotte.

Nous conseillons vivement la lecture de son ouvrage, *le Canada sous l'Union* à Madeleine, si elle l'eut lu avant d'écrire, elle aurait sans doute retranché une bonne partie de sa chronique. Suppression par laquelle cette dernière aurait perdu, peut-être un peu d'intérêt mais où elle eut gagné à coup sûr beaucoup d'exactitude.

Mais laissons là l'ombre respectable de Papineau et ne nous occupons que de son petit-fils —Bourassa.

Emportée par son enthousiasme Madeleine s'écrie, pathétique : " Et le chef incontestablement estimé et respecté de tous les siens, le Canadien-Français, que notre fierté patriotique a presque sacré demi dieu devrait bien d'un seul geste, rentrer l'injure dans toutes ces gorges-là ! "

Rien que ça ! Bourassa, sacré demi dieu ! ch là ! Madeleine, à quoi pensez-vous ?

Demi dieu lui ! le brandon de discorde, l'orgueilleux Bourassa ! demi dieu ! à non ! c'est à mourir de rire.

Son talent est immense peut-être, son éloquence prodigieuse mais ces qualités sont aux services de trop de choses platement humaines pour qu'il puisse prendre place sur le piédestal que vous lui burinez. Il ne sera jamais qu'un humain et encore de pas très grande envergure.

Si vous voulez nous en croire, Madeleine, ne brûlez plus trop d'encens sous le nez de votre idole, elle pourrait éternuer.

Questions Municipales.

La municipalité a à résoudre deux questions qui ne manquent pas d'importance.

La première, relative à l'augmentation du nombre des conseillers, est assez étroitement liée à la deuxième, qui est l'adoption du système de division par quartier.

Quelques partisans du système actuel de représentation sont en faveur de l'augmentation du nombre des conseillers. Ils espèrent par cette mesure égaliser les chances de représentation des différentes parties de la ville.

Cependant l'augmentation trouve au sein du conseil une opposition assez inattendue.

L'un des arguments employés est celui-ci :

Si l'on augmente le nombre de conseillers, il se fera beaucoup moins de travail. La ville sera plus mal administrée.

Nous ne croyons pas que cet argument soit sérieux, aussi nous ne nous attardons pas à la discuter et passons à la question de représentation par quartier.

Une des raisons générales lancées contre ce système est que la ville s'agrandissant sans cesse, il se forme de nouveaux quartiers qui ne pourraient être représentés.

Une raison toute particulière émise par le Conseiller Griesbach est que ces quartiers nouveaux sont surtout formés d'étrangers, ne connaissant pas nos règlements et facilitant considérablement les chances de corruption électorale.

On dit aussi que la représentation par quartier entrainerait des questions de personnalité, déchainerait l'ambition de chaque conseiller qui voudrait se ménager les faveurs de ses électeurs en travaillant uniquement à l'amélioration de son quartier, et cela, au détriment de l'administration générale.

Ces raisons sont les plus graves et nous allons voir combien elles le sont peu.

En supposant que notre cité soit divisée en quartiers, il ne s'en suit pas nécessairement que les groupements nouveaux constituent immédiatement de nouveaux quartiers. Si la division en sections est bien faite les nouveaux groupements seront toujours compris dans un quartier déjà existant, et le ou les conseillers en charge veilleront à ses besoins particuliers.

Sans doute, la plus grande difficulté réside justement dans la division appropriée de la ville.

L'accroissement inégal des différents quartiers serait un inconvénient, car la division nécessite aussi l'adoption du système de représentation proportionnelle ; mais on en serait quitte pour faire des remaniements lorsque cela deviendrait nécessaire.

La division de la ville par quartiers est tout au moins aussi logique que la division d'une province en comtés.

Lorsque, en outre des intérêts généraux de la ville, chaque conseiller aura à s'occuper plus spécialement des besoins de son quartier, on verra, probablement, les améliorations de toute nature se répartir plus justement dans toute la ville. Chose que l'on ne peut vraiment pas espérer tant que les conseillers demeureront tous, comme cela a lieu actuellement, dans le même quartier, si ce n'est dans la même rue.

Comment croire, en effet, qu'un conseiller, habitant la 5ème ou 7ème rue ouest, par exemple, prenne autant d'intérêt aux améliorations des rues situées bien loin, à l'est de la ville.

Rien ne lui fait une obligation de visiter ses rues et rien ne peut l'intéresser directement, naturellement il s'occupe plus entièrement des besoins des rues qu'il habite ou qu'il fréquente.

Ce désintéressement n'existerait plus si les conseillers étaient nommés par quartier.

Quant aux ambitions personnelles des conseillers, toujours limitées par l'action des autres membres du conseil, elles ne pourront se développer au point de créer un inconvénient. Elles contribueront, au contraire, dans une large mesure, à créer un courant d'émulation qui ne pourra être que favorable.

Nous pensons que la division de la ville en quartiers, pour la représentation municipale, offrirait plus d'avantages que d'inconvénients, en distribuant la tâche elle apporterait un facteur nouveau de bonne administration.

Les Finances du Canada

Le gouvernement vient de publier les rapports complets de l'état financier du Canada pour l'exercice 1905-06. Ces rapports traitent séparément : de la dette publique ; des revenus et dépenses ordinaires ; des dépenses extraordinaires.

La dette nette du Canada, au 30 de juin 1906. A l'Angleterre, seule, nous sommes débiteurs pour $204,-738,350.

La dette nationale a diminué sensiblement depuis cette datte. Au 30 septembre 1906, trois mois après le commencement du nouvel exercice financier, la dette avait été réduite de $8,308,473. Elle est donc actuellement, de $258,734,504.

Bien qu'étant à peu près la même quand aux chiffres, notre dette, aujourd'hui, est beaucoup plus supportable qu'elle ne l'était en 1896. Notre population a augmenté considérablement, ce qui fait que la dette par tête, est moindre. En 1896, la dette était de $50.61 par tête. Avec notre population évaluée à 5,700,000, elle n'est plus actuellement que de $45.39, par tête. La différence est très grande.

Supposons la dette par tête, aussi considérable aujourd'hui qu'en 1896 ; elle serait, avec notre population actuelle, de $287,000,000 ; elle est de $258,700,000. C'est donc, sur 1896, une amélioration réelle de notre état financier égale à $28,500,-000.

***

Ceci ne rend pas complète justice à l'excellence de nos finances. Non seulement la dette est moins lourde à chaque habitant canadien, mais encore le gouvernement a beaucoup plus de ressources que n'en avait le gouvernement conservateur en 1896, et avant. Le gouvernement libéral a su se créer des revenus : le gouvernement conservateur ne savait que dépenser. L'année 1895 96, la dernière du régime conservateur, l'exercice se soldait avec un déficit de $330,551.-31, malgré la mesquinerie du gouvernement dans la dépense pour l'amélioration des services publics. En effet, cette même année, les comptes publics nous apprennent que les dépenses publiques n'avaient été que de $15,949,142.

***

Les dépenses ordinaires, pour l'année 1905-06, ont été de $67,240,640. Les recettes ont été de $80,139,-360, ce qui laisse un surplus respectable de $12,898,719. C'est l'un des plus beaux du gouvernement Laurier.

La somme des surplus obtenus, depuis dix ans, depuis l'arrivée de Sir Wilfrid Laurier au pouvoir, est de $77,198,884, soit une moyenne de $7,719,888 par année. Les conservateurs, durant leur dix-huit années de pouvoir, de 1878 à 1896, ont eu, en surplus une somme totale de $10,-801,713, soit une moyenne de $600,-par année. Les deux régimes sont loin de se ressembler.

***

Le gouvernement fait-il bien des dépenses pour les améliorations publiques ? Avec l'expérience des conservateurs, il est facile de répondre : oui. Les conservateurs n'ont jamais voulu mettre un centin pour les améliorations. Les améliorations sont des sources de revenu. Aussi, malgré leur économie tant prônée, en dix-huit ans, ils n'ont pu dépasser le chiffre total de $10,000,000 de surplus.

Le gouvernement libéral a changé ce système routinier. La véritable économie consiste dans une dépense intelligente. Autrement dit, pour faire de l'argent, il faut en dépenser. Il en a dépensé, et les résultats lui ont donné raison. En 1896, les conservateurs ont dépensé $36,-000,000 ; ils ont fini l'année avec un déficit de $300,000. En 1905-06, le gouvernement libéral a dépensé $67,-000,000 ; il a eu un surplus de $12,-800,000. Voilà la différence.

Et malgré que la dette ne soit pas nominalement diminuée, les conditions financières, sous le régime libéral, sont infiniment supérieures à ce qu'elles étaient sous le régime conservateur, la période des petits budgets.

Du reste, est-ce qu'un pays jeune n'a pas intérêt à emprunter, pour mettre, le plus tôt possible, ses ressources en rapport ? C'est par l'exploitation de ses ressources qu'un pays s'enrichit. Et n'est-ce pas ce que font tous ceux qui commencent des affaires ?

Du Soleil.

Tout s'explique

L'article suivant paru dans l'*Echo de Charlevoix* sous le titre *UN COMBLE* est de nature à jeter quelque lumière dans l'esprit de ceux qui ne s'explique pas encore l'élection du comté de Québec.

" Nous tenons pour certain que M. Rodolphe Forget, notre député, a fourni une partie des fonds nécessaires à M. Robitaille, pour faire sa lutte dans le comté de Québec.

" C'est le semaine dernière, à St-Joachim, en présence de deux témoins, que M. Robitaille a fait sa demande à M. Forget, qui lui a accordé les fonds pécuniaires qu'il lui fallait pour lutter victorieusement contre M. Amyot.

" M. Bourassa a ratifié tacitement cette honteuse alliance du nationalisme avec la Bourse et la spéculation et M, Asselin,— le grand dénicheur de scandales politiques,— a fait taire sa conscience de spartiate. Il fallait vaincre, et pour lui comme pour tous les autres, on se fiche des principes, dans de telles circonstances.

" Est-ce assez épatant ?

" L'alliance Bourassa Fourget !

" Qui aurait pu prévoir ça ?

" Rodolphe Forget qui écrasa dans Charlevoix, à force d'écus et de promesses extravagantes, M. Charles Angers, le seul partisan qu'avait M. Bourassa à la Chambre des Communes, alors qu'il était franc libéral, mais nationaliste tel qu'il faut l'être, est devenu le compagnon d'armes du député de Labelle.

" M. Forget fournit l'argent, les tireurs de ficelles, etc.

" M. Bourassa jette les appels aux préjugés, les rancoeurs d'un génie incompris, les paroles de discorde, d'ambition, les utopies.

" C'est le mariage de la Grande Bourse et de la Haute Intolérance.

" Bourassa-Forget !

" Forget-Bourassa !

" C'est un comble. "



Synopsis des règlements concernant les Homesteads du Nord-Ouest Canadien.

TOUTE section paire des terres fédérales dans les provinces du Manitoba ou du Nord Ouest, sauf 8 et 26, non réservée, peut-être inscrite par toute personne qui est l'unique chef d'une famille ot toute homme âge de plus de 18 ans, pour l'étendue d'un quart de section de 160 acres, plus ou moins.

L'inscription peut être faite en personne au bureau local des terres pour le district dans lequel la terre est située.

Le homesteader est obligé de remplir les conditions requises d'après l'un des systèmes ci-dessous :

(1) Une résidence de six mois au moins et la culture de la terre chaque année, pendant trois ans.

(2) Si le père (ou la mère si le père est décédé) du homesteader réside sur une ferme dans le voisinage de la terre inscrite, la condition de residence sera remplie si la personne demeure avec le père ou la mère.

(3) Si le colon tient feu et lieu sur la terre possédée par lui dans le voisinage de son homestead, la condition de résidence sera remplie par le fait de sa résidence sur la dite terre.

Un avis de six mois par écrit devra être donné au Commissaire des terres fédérales à Ottawa, de l'intention de demander une patente.

W. W. CORY.

Sous-ministre de l'Intérieur

N. B.—La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée. 9, 8, 06.



LE ministère des travaux publiques recevra jusqu'a mercredi, 28 novembre 1906, inclusivement, des soumissions pour la construction d'un édifice public, a Edmonton, Alta., lesquelles devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : " Soumission pour Edifice Public, Edmonton, Alta. "

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. R. I. Manson, commis des travaux, Edmonton, Alta., M. J. Greenfield, surintendant des travaux, Winnipeg, Man., ainsi qu'au ministère des travaux publics à Ottawa.

Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministre fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un cheque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

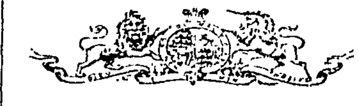
FRED. GÉLINAS,

Secrétaire.

Ministere des travaux publics,

Ottawa, 29 octobre 1906.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas été expressément autorisé cette publication.



Vente Publique de Terrains Indiens

SERONT offerts par encan public, sujet a une enchère réservée, au bureau des terres du Dominion, à Edmonton, en la province d'Alberta, mercredi le quatorzième jour de novembre 1906, à midi, les terrains suivant, étant partie désaffectée de la Réserve Indienne St. Michel, no. 132, située près d'Edmonton, viz. : Fr. sec. 19. W. pt. secs. 30 and 31 Tp. 53, R. 26 ; W. pt. secs. 6, 7, 18, 19, 30 and fr. W. pt. sec. 31, Tp. 54, R. 26 ; pt. of fr. secs. 20 and 21, W. 1-2 sec. 28, E. 1-2 sec. 24, sec. 33 and E. 1-2 sec. 32, Tp. 53, R. 27 ; S. 1-2 and N.W. 1-4 sec. 4, S. 1-2 and N.W. 1-4 sec. 9, sec. 16, E. 1-2 sec. 17, sec. 21, 21, E. 1-2 sec. 20, sec. 28, E. 1-2 sec. 29, S. 1-2 and fr. N. E. 1-4 sec. 33 and S. E. 1-4 sec. 32, Tp. 54, R. 27 ; aussi les parties des sections 3 et 4, Tp. 55, R. 27, au sud de la rivière Esturgeon, dans la réserve, le tout à l'ouest du quatrième méridien.

Les terrains seront offerts par quarts de sections, comptant ou un cinquième comptant et la balance en quatre paiements annuels avec intérêt à 5 p.c. Des cheques certifiés seront acceptés.

On pourra obtenir des informations en s'adressant au soussigné, à l'agent des terres à Edmonton, ou à l'agent des Indiens à Stoney Plain.

La publication non autorisée de cet avis ne sera pas payé.

J. D. McLEAN,

Secrétaire.

Department of Indian Affairs,

Ottawa, October 27, 1906.

Pour les Cultivateurs

CONSEILS POUR L'AUTOMNE

Du *Journal d'Agriculture*

Moutons

Les brebis portent en moyenne de 20 à 22 semaines ; il faut mettre le bélier avec les brebis environ 5 mois avant l'époque à laquelle on désire avoir des agneaux. On peut commencer à mettre le bélier avec des brebis en octobre, si on veut des agneaux de bonne heure au printemps.

Le mois d'octobre demande beaucoup de travail aux bergers. On rentre les moutons à la bergerie où on commence à les nourrir avec des racines fourragères.

Si les moutons n'ont pas encore été baignés pour détruire les insectes ou parasites qu'ils portent dans leur toison, il ne faut pas tarder à le faire, car, à cette époque la laine devient longue et les brebis lourdes.

Lorsqu'on donne des betteraves aux moutons il faut éviter qu'elles aient des feuilles. il ne faut pas non plus leur donner de trop petites racines ; cela pourrait être dangereux. Il ne faut pas leur donner des racines couvertes de givre.

En même temps que les racines, on doit donner une bonne portion de foin ou d'autre nourriture sèche.

Ne pas attendre trop longtemps avant de donner des aliments secs aux brebis pleines.

Les brebis qui ont mis bas pendant l'automne doivent recevoir chaque journée une bonne portion de tourteaux de lin et, quand les àgneaux sont assez forts pour en digérer, il faut leur en donner aussi.

Chevaux.

Pendant ce mois les chevaux ont à travailler aux labours d'automne, etc.. et doivent être nourris en conséquence. Il vaut mieux leur donner moins à la fois et plus souvent que faire le contraire.

Le foin ou la paille haché, mélangés avec des grains, constituent la nourriture normale de ces animaux, et comme grain on préfère généralement l'avoine.

Les féveroles (fèves à cheval) cependant, sont plus nourrissantes et, lorsque le travail est rude, il est bon d'en mélanger un peu à l'avoine.

Le blé-d'Inde est très bon, mais il ne faut pas le donner seul, car il engraisse les chevaux sans cependant leur donner autant de force que les autres grains dont nous venons de parler.

Pour les chevaux de trait qui travaillent, 14 lbs de grain et 10 lbs de foin forment une bonne ration quotidienne. Mais il faut tenir compte de la taille de l'animal, de la qualité du grain, du travail exécuté, et de l'adresse et des soins de celui qui le soigne.

Dans les écuries bien tenues, le foin n'est jamais haché, mais donné long, tandis que la paille de blé ou d'avoine est toujours hachée.

Il faut souvent donner à boire aux chevaux, mais pas trop à la fois. Lors que les chevaux rentrent du travail et qu'ils ont chaud, il ne faut pas les laisser boire beaucoup à la fois, cependant une petite quantité en ce moment peut leur faire du bien.

Les écuries doivent être bien ventilées ; il faut cependant éviter les courants d'air, surtout sur les pieds des chevaux.

Vers cette saisons, on peut commencer le dressage des jeunes chevaux. Ceux de 2½ ans, s'ils sont vigoureux, peuvent être mis à un travail léger pendant quelques semaines avant l'hiver ; puis on les rentre pour l'hiver.

Les jeunes poulains peuvent être sevrés pendant ce mois.

Il faut toujours mettre du sel à la portée des chevaux, ou bien en mélanger à leurs aliments.

Porcs.

Rentrer à la porcherie les porcs qui sont assez avancés pour être mis à l'engrais. Nourrissez-les généreusement avec ce que vous avez de mieux en fait d'aliments. Donnez-leur des grains, des pois, des fèves avec les aliments liquides ordinaires, comme les résidus de laiterie et les légumes cuits à l'eau et écrasés.

L'orge est ce qui convient le mieux aux cochons. C'est ce qui donne la meilleure qualité de viande. Il est bon de la donner broyée aussi finement que possible.

L'engraissement des porcs presque bons pour la boucherie devrait être terminé avec des bouettes épaisses. Pour ces bouettes la moulée d'orge est ce qu'il y a de mieux. Vient ensuite la moulée d'avoine.

Un peu de farine de fève donne de la fermeté à la viande.

La farine de blé-d'Inde peut être mêlée en petite quantité aux autres aliments, mais il ne faut pas la donner seule.

Les cochons d'élevage doivent toujours être tenues dans le meilleur état possibles. Choisissez parmi eux les meilleurs pour l'engraissement et vendez les autres le plus tôt possible.

Donnez aux jeunes cochons de la dernière portée le reste des résidus de beurrerie ou de fromagerie qui n'auront pas servi aux porcs à l'engrais et aux truies pleines. Mêlez un peu de moulée avec le lait. On peut commencer à leur donner des choux.

Les choux, les carottes, les navets, les betteraves, constituent une excellente nourriture pour les porcs qui grandissent.

Les truies qui ont eu des petits doivent d'abord recevoir des bouettes légères. Plus tard on leur donnera une nourriture plus substantielle.

Les aliments des porcs doivent toujours être salés.

Les loges des porcs et les auges doivent toujours être tenues dans le plus grand état de propreté.

La litière de paille doit être changée fréquemment.

On ne doit jamais laisser le fumier s'accumuler dans les porcheries.

C'est une excellente chose d'avoir une provision de tourbe, de terre sèche ou de sciure pour répandre comme litière dans la porcherie.

Volailles.

Nettoyer avec soin les poulaillers, y faire toutes les réparations nécessaires, et mettre tout en ordre pour les mois d'hiver.

Eviter l'humidité qui ne doit jamais exister dans un bon poulailler, surtout sur les planchers.

Blanchir les murs à la chaux.

S'assurer que le poulailler est à l'abri de la pluie et des eaux du dehors.

C'est une bonne chose de creuser un fossé tout autour du batiment et à un pied environ des murs.

A cette saison, les poules pondent peu à moins qu'on en prenne beaucoup de soin. Ce sont surtout les jeunes qui pondent, les vieilles n'ayant pas encore fini de muer.

Pour avoir des œufs, il faut donner une bonne nourriture aux poules ; chaque fois que l'on donne un repas chaud, on est sûr d'une augmentation dans le nombre des œufs, surtout au moment où les froids vont prendre.

PETITES NOTES

Chaque année (et tout spécialement cette année-ci) les cultivateurs producteurs de lait ont perdu beaucoup d'argent par suite de la pauvreté des pâturages pendant les mois d'été et du manque de fourrages verts qu'on devrait toujours cultiver pour y suppléer.

●

La manière dont les vaches laitières ont été nourries en juillet et août a une très grande influence sur leur rendement en lait pendant les mois de septembre, octobre et novembre ; si les vaches n'ont pas eu en été tous les fourrages verts dont elles avait besoin, le rendement en lait diminuera nécessairement et il sera très difficile sinon impossible de le ramener en automne à son niveau de pleine production. Puisque c'est là l'expérience d'un grand nombre de cultivateurs et l'histoire de chaque année, soyons donc déterminés à cultiver l'an prochain des fourrages verts dans chaque ferme de la province.

L'hiver est proche. Faites à vos bâtisses toutes les réparations dont elles ont besoin.

●

Les bâtiments où l'on garde des animaux doivent être bien éclairés. Le soleil doit y pénétrer facilement. S'ils ont besoin de fenêtres nouvelles, il faut les faire.

●

Un bon système de ventilation des étables doit assurer un renouvellement continu de l'air intérieur, en évitant les courants d'air brusques qui sont toujours dangereux, surtout pour les jeunes animaux et les vaches qui viennent de mettre bas. Le renouvellement de l'air doit être plus actif dans les étables de petites dimensions que dans celles où chaque bête dispose d'un cube d'air plus grand. Mais il ne faudrait pas en conclure qu'on peut corriger les inconvénients du manque d'espace par une ventilation énergique, car alors, sous notre climat, le remède serait pire que le mal.

●

Là où les animaux se trouvent trop à l'étroit, en attendant que l'on agrandisse l'étable, on conseil d'ajouter à la litière ordinaire de la " tourbe " sèche dont les propriétés absorbantes vis-à-vis des gaz de la fermentation sont si remarquables. On pourra ainsi purifier jusqu'à un certain point l'atmosphère de l'étable, sans négliger toutefois une bonne ventilation qui est nécessaire à la santé des animaux.

●

En principe, l'admission de l'air frais dans l'étable doit se faire par le bas et l'évacuation de l'air vicié par le haut. Les ouvertures inférieures pratiquées dans le bas des murs seront protégées à l'intérieur par une espèce de caisse ouverte par en haut et qui, en dirigeant le courant d'air froid parallèlement au mur, évitera qu'il vienne directement en contact avec le corps des animaux.

VILLE D'EDMONTON

AVIS

Liste Municipale des Voteurs

AVIS est par les présentes donné que le Conseil siègera en COUR DE RÉVISION, jeudi le 20 novembre 1906 à 8 hrs p.m., dans la salle du Conseil, pour approuver la liste des voteurs.

Une copie de la liste des voteurs est affichée dans le bureau général à l'Hôtel de Ville et le voteur qui voudrait faire amender cette liste devra en notifier l'Emmunérateur le, ou avant le 17 du courant, afin que l'amendement puisse être considéré à la cour de Révision susdite.

GEO. J KINNAIRD,
Secrétaire-Trésorier
Ville d'Edmonton.

FAITS DIVERS

Démission.

Toronto—L'hon. M Monteith, ministre de l'agriculture, qui a à la fois la responsabilité ministérielle du département des forêts, a accepté la démission du Dr Judson F. Clark, le forestier provincials qui prendra effet le 15 novembre.

Le Dr Clark quitte le service civil pour devenir gérant d'une compagnie de commerce de bois sur une haute échelle à la Colombie Anglaise, et que lui-même organise. On avait cru que le Dr Clark avait été choisi comme le premier titulaire de la future chaire d'industrie forestière à l'université de Toronto. De fait, il refusa, le printemps dernier, l'offre flatteuse de devenir professeur à l'université de Yale. On disait samedi que le gouvernement n'avait pas l'intention de remplir la vacance, au moins pour le moment.

La prairie en feu.

Saskatoon, Sask.—La nouvelle est parvenue ici d'un incendie dans la prairie, qui aurait éclaté à 35 milles à l'ouest et aurait ravagé une étendue de quelques vingt-cinq milles de terrain, détruisant plusieurs constructions. Le Dr C. W. Doran, de cette ville, possédant l'une des plus belles fermes de la région, l'a vu complètement rasée. Il a perdu aussi une grange contenant cinquante tonnes de foin. Ses pertes s'élèvent à $3,000.

Le "Lutin."

Bizerte—Le sous-marin *Lutin* a été placé en cale sèche. Tous les pavillons des navires qui se trouvent dans le port et sur les édifices publics ont été hissés à mi-mat. Les cadavres qui se trouvent dans le sous-marin ont été sortis dimanche dernier.

Bizerte, Tunis—On a pu retirer six cadavres du sous-marin le *Lutin*.

Le *Lutin* coula au large de ce port, le 16 octobre, avec quatorze hommes d'équipage et deux officiers à son bord. Il était sous le commandement du lieutenant Fepoux. Les funérailles ont eu lieu lundi après avoir decouvert tous les cadavres. Ils étaient pour la plupart, dans une condition affreuse et le seul moyen d'identification était celui des objets trouvés sur eux. Tout indique que les malheureux ont dû mourir instantanément lors de l'accident. On croit généralement ici que le *Lutin* voulut remonter trop vite à la surface et que l'arrière du vaisseau toucha fond. On a compté six fentes dans la coque du navire.

Double Conversions.

Québec, 1er novembre—Il y a eu une touchante cérémonie, hier après midi, à la magnifique chapelle du couvent des Franciscaines. Mme Knowles, une jeune veuve new-yorkaise, et sa fille âgée de dix ans, ont abjuré la religion protestante pour embrasser la foi catholique. Toutes deux étaient à Québec depuis quelques semaines. Elles avaient été protégées à New York par des familles catholiques et des religieuses franciscaines de cette cité. Elles furent envoyées au couvent de la Grande Allée, et là, toutes deux manifestèrent leur désir de se faire catholiques. Elles furent toutes deux catéchisées depuis leur séjour à Québec et, hier après-midi, M. l'abbé L. H. Paquet, chapelain de la communauté et ainsi que le R. P. Firmin, des Capucins, ont présidé devant une nombreuse assistance a ce solennel renoncement à une religion et à un acte de foi public au catholicisme. Madame Knowles portait un vêtement de deuil et sa jeune fille était mise en blanc. La mère et son enfant prirent place au chœur en dedans de la balustrade, au milieu des sœurs religieuses qui chantaient des hymnes d'actions de grâces.

A la cérémonis du baptême, Madame Juge Routhier servit de marraine à Madame Knowles et mademoiselle A. Routhier à Mlle Knowles. Deux dames Borden, de New-York, étaient marraines par procuration.

Un Divorce.

Londres—La séparation du duc et de la duchesse de Malborough, qui est annoncé dans les journaux avec force commentaires. produit une sensation énorme dans les cercles sociaux de Londres, quoique les principaux intéressés gardent un silence absolu sur cet événement. Le motif allégué pour la séparation serait l'incompatibilité d'humeur, et l'entente comporterait que la duchesse, née Consuelo Vanderbilt, conserverait son douaire et la magnifique propriété de Londres, dite Sutherland House: mais elle ne pourrait plus retourner à Blenheim, le magnifique domaine où est située la demeure ancestrale de la famille Malborough, et où le duc s'est retiré.

"Canadian Northern."

Toronto—M. Wm. Mackinzie, président du chemin de fer Canadian Northern, est de retour depuis quelques jours d'un voyage d'affaires aux Etats-Unis. Il a fait, a-t-il dit, un très bon voyage. Il a trouvé le marché financier dans des conditions beaucoup meilleures que lors de sa première visite, et il a fait une vente de débentures perpétuelles à 4 pour cent sur les valeurs du Canadian Northern de Québec jusqu'au montant de un million de livres sterling. Le prix obtenu a été de 98.

De Fort Churchill.

Ottawa—On s'attend à une malle d'hiver à Fort Churchill, en mars prochain. Le major Noodie a fait des arrangements pour quitter Churchill sur des traines conduites par des chiens et se rendra jusqu'à Oxford House. A ce dernier endroit, il rencontrera une patrouille envoyé du Nord-Ouest et il y aura échange de malles. Une malle de la Baie d'Hudson, impatiemment attendue, est arrivée à Ottawa, cette semaine. Il y avait des lettres vieilles de trois ans. Elles s'étaient accumulées à divers postes et ont été ramassées par le steamer *Adventure* lors de son dernier voyage.

Un train qui tombe dans une rivière.

Atlantic City—Notre ville vient d'être le théâtre d'un effroyable accident de chemin de fer dans lequel environ 80 personnes ont péri.

Trois chars, chargés de passagers, du train de 1.30 hrs, du chemin de fer de West Jersey and Eastshore ont déraillé sur le pont et culbuté dans la rivière.

Cette nouvelle a causé un émoi considérable dans toute la ville, et bientôt plus de 5,000 personnes étaient groupées près du théâtre de la catastrophe.

Le chef de police Maxwell a envoyé un fort détachement de police pour assurer le service d'ordre, et peu de temps après le chef Black, de la brigade du feu, est arrivé avec ses hommes, pour aider à la police.

A 7 heures, le soir, sept cadavres avaient été retirés du fond de la rivière.

Un convoi de sauvetage, portant plusieurs hommes, travaille à retirer les trois chars qui se sont abimés dans la rivière et qui contiennent plus de 70 cadavres.

La catastrophe est due à la défectuosité d'un rail sur le pont.

Il y avait environ une centaine de passagers dans le premier et le second chars. Parmi eux se trouvaient vingt homme de la Fanfare de l'Artillerie Royale, qui se rendaient à Philadelphie. Dans l'après-midi, deux cadavres de ces malheureux ont été retrouvés.

John Taylor, de Camden, qui était dans l'un des chars qui sont tombés du pont, a réussi à sortir par une fenêtre et a pu gagner à la nage l'un des piliers du pont où il s'est cramponné jusqu'à ce qu'il fut sauvé par J. F. DeFord.

Charles Keller, un marchand de cette ville, fut le premier rendu sur le théâtre du désastre. Il fit preuve de beaucoup de sang-froid. Armé d'une hache, il sauta sur un char dont la partie supérieure n'était pas submergée, et pratiqua une ouverture dans le toit, afin de faire sortir les passagers. Malheureusement, très peu de passagers purent profiter de ce secours.

Un des surveillants du pont, parlant de cette catastrophe, déclare que le pont avait été ouvert environ 30 minutes avant l'accident pour laisser passer un yacht. Il fut ensuite fermé, puis la ligne fut soigneusement inspectée, et on ne peut s'expliquer la défectuosité du rail.

Un dur voyage

Le constable Teller, de la police montée du Nord-Ouest qui avait été chargé de découvrir le bateau écossais "Ernest William" dont le capitaine était parti sans avoir acquitté les droits sur son chargement, vient d'envoyer son rapport au col. White.

Parti de Fullerton, le 21 février avec deux compagnons Teller ne revint que le 9 avril après avoir eu à souffrir d'un froid terrible.

De plus les vivres vinrent à manquer et ils auraient certainement péri s'il n'avaient eu la chance de rencontrer un groupe d'habitants du pays.

Mexique et Canada

Mexico,—L'arrivée hier, à la Vera Cruz, du "Sokoto" le beau steamer qui vient d'être mis en service sur la ligne mexico-canadienne a été l'occasion d'une jolie fête.

Le capitaine et les officiers de la compagnie Eldel Dempster ont offert à bord du "Sokoto," un banquet aux plus distingués résidents de la Vera Cruz.

Le G. T. P. à St-Boniface

Le *Free Press*, de Winnipeg nous apporte d'excellentes nouvelles pour St-Boniface, le centre canadien-français de l'Ouest.

Le Grand-Tronc-Pacifique vient de décider qu'il avait fait choix de St-Boniface pour y établir ses voies de garage et ses ateliers.

La décision est rendue publique et le terrain acheté.

Il ne saurait donc plus y avoir de doutes à cet égard.

Le Grand-Tronc-Pacifique va construire, avec le C. N. R., une gare *Union* sur la rue Main, au coin de la rue Water.

Mais ses ateliers, qui seront considérables, probablement les plus importants de tout son réseau de l'Ouest, seront construits à St-Boniface.

Il est facile d'imaginer ce que cela signifie pour l'avenir de cette ville.

Déjà les terrains ont pris une énorme valeur, la spéculation s'est portée de ce côté et on sait si elle est active dans l'Ouest.

Avant peu d'années d'ici, la population de St-Boniface aura quintuplé et la ville canadienne-française soutiendra la comparaison avec sa puissante voisine, dont seule la rivière Rouge la sépare.

Traite des Blanches.

Hartford, Conn.—Mme Lorenzo B. Smith, de Kansas, a déclaré à la convention nationale des "Women's Christian Temperance Union," en parlant des difficultés auxquelles l'organisation avait à faire face, que 10,000 femmes au moins étaient obligées de travailler pour un salaire de $51.00 par année.

Mme Smith a fait un appel chaleureux à toutes les déléguées pour unir leurs efforts afin de mettre fin à la traita des blanches. Elle a cité des cas où de jeunes femmes ont été vendues à l'encan, à New-York, et a protesté contre la tolérance de semblables faits, quarante ans après qu'une guerre eût mis fin à l'esclavage des noirs.

PRINCE ALBERT

Le tracé de la ligne du C. N. R. de Prince Albert à la baie d'Hudson se poursuit régulièrement.

Le tracé s'effectue très rapidement, car la contrée est très favorable à l'établissement des talus.

CLOVER BAR

Les travaux préliminaires pour la construction du pont du G. T. P. sont déjà commencés par la May, Sharp Construction Co. Le matériel et les machines employés dans cette entreprise sont déjà envoyés sur les lieux. Comme il n'y a point de voie construite jusque là les transports de ciment, gravier et autres matériaux s'effectueront au moyen de chevaux.

Ces transports nécessiteront une main d'œuvre considérable. Les culées et les piles seront construites cet hiver. On ne sait pas encore si le pont aura deux tabliers, un pour le chemin de fer l'autre pour le trafic en voitures.

La May, Sharp Co. a déjà construit l'hiver passé le splendide pont du Fort Saskatchewan pour le C.N.R.

Le C. P. R. refuse de payer les taxes

Winnipeg, 5—La Compagnie du C. P. R. refuse absolument de payer les taxes dues par elle à la ville de Winnipeg aux termes fixés par la municipalité.

Il était attendu que la villa était prête à accepter $6,000 de la compagnie en paiement de tout droits mais le C. P. R. offre seulement $600. à $1,000 pour tout compte.

Le conseil municipal n'a pas encore statué sur ce cas mais il est très probable que sans entente, les propriétés du C. P. R. seront vendues à l'encan.

Echo de l'exposition d'Halifax

M. H. A. McCraig qui a été nommé directeur à l'exposition d'Halifax pour les sections de l'Alberta et Saskatchawan est de retour. Il dit que l'exposition de l'Alberta et Saskatchewan a créé une profonde impression et suscité un vif intérêt c'est dit-il la meilleure annonce que l'on pouvait faire pour le Nord Ouest !

La section de l'Alberta était splendide.

M. McCraig a été surpris par le nombre de questions qui lui ont été posées relativement à notre province. Les membres du clergé, professeurs et hommes d'affaires de toutes parties des provinces de l'Est, se sont montrés très chaudement intéressés.

De nombreux visiteurs mécontents de leur situation dans l'Est ont été séduits par les opportunités sans nombre qu'offre notre province et ont manifesté leur intention de venir s'y fixer. De plus nombreux encore avaient une vague idée sur l'Alberta mais ils ont été surpris de sa richesse et de la variété de ses ressources.

Les minéraux, poissons et produits de la ferme pouvaient rivaliser avec les plus beaux spécimens du globe. Quant aux animaux de toute nature, ils étaient très nettement supérieurs à tous ceux qui étaient exposés dans les autres sections.

Chronique Locale

Commission des chemins de fer

Une dépêche d'Ottawa émanent du Département des chemins de fer dit : " Il n'a pas été pris de décision en ce qui concerne les affaires d'Edmonton. Le ministre demande que les trois compagnies s'entendent sur leur terminus à Edmonton, mais le Canadian Northern ne paraît pas disposé à faire des concessions.

Le Grand Tronc Pacifique demande que sa ligne d'entrée dans Edmonton soit approuvée.

Cette Compagnie ne doute pas de son entente avec le C. P. R. pour le terminus si le Canadian Northern veut consentir.

L'inspection du lait

Cette importante question a été agitée la semaine passée devant le conseil municipal.

Le conseiller Bellamy a demandé si l'inspecteur nommé par la ville à cet effet faisait vraiment son devoir. Il a dit-il, entendu un seul rapport de l'inspecteur dans lequel il était dit que le lait inspecté n'était pas très satisfaisant, et qu'une analyse avait été faite.

Le Commissionnaire Kinnaird lut le dernier rapport du vétérinaire inspecteur montrant que les étables, animaux et ustensiles de toutes les laiteriés étaient dans de très satisfaisantes conditions.

L'inspection est faite régulièrement deux fois par semaine.

Cependant ajoute M. Kinnaird il y a quelques personnes qui vendent du lait sans avoir de license et qui de ce fait échappent à l'inspection régulière. Le conseiller Griesbach dit avec raison qu'il pense que le seul moyen efficace de contrôler la qualité du lait est de prélever des échantillons dans les voitures des laitiers et de vérifier en même temps l'état de ces voitures relativement à la salubrité publique.

L'importance de la vérification du lait n'échappera pas à nos lecteurs, surtout s'ils se rappellent la mortalité effrayante qui désola Montréal l'été dernier, mortalité due notamment à l'impuretédu lait.

Les Chevaliers de Colomb.

M. D. Deegan, Grand Chevalier de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, a procédé, jeudi dernier, à l'installation de la section d'Edmonton. Cette société qui a pour but *l'union de tous les Catholiques militants*, quelque soit la langue, la race ou la nationalité, est une des plus puissantes d'Amérique.

Déjà son action bienfaisante s'est faite sentir dans bien des occasions.

Un très grand nombre de personnes assistaient à cette réunion.

M. D. Deegan, Grand Chevalier, fit un exposé rapide et cependant complet des avantages qu'offrait cette société.

Les Révérends Pères Emard, Thérien, Hétu et Rosenthal étaient présents.

Avec son éloquence si persuasive, le Père Emard *mit en relief* le but essentiel de la société des Chevaliers de Colomb ; la défense des intérêts catholiques dans toutes les circonstances où ils sont menacés.

Après lui, le Père Thérien, supérieur des Oblats, prit la parole en français et donna l'assurance que Monseigneur Legal serait très heureux à son retour d'apprendre l'installation de la société.

Cette affirmation enleva l'objection soulevée par un des auditeurs qui voulait avoir l'avis des prêtres sur cette question. D'ailleurs la seule présence des Pères d'Edmonton à l'assemblée était suffisante pour dissiper tous les doutes à ce sujet.

Diverses questions ayant été débattues on fixa le droit d'entrée à $25. D'après les statuts de cette société tout le monde peut en faire partie à la *condition expresse d'être catholique pratiquant* et de ne pas darticiper d'une façon directe ou indirecte au commerce des boissons alcooliques ou fermentées. En sont, par conséquent, exclus, les hôteliers, garçons de bar, *liquoristes en gros et en détail*, distillateurs, etc., etc.

Quarante-deux personnes se firent inscrire immédiatement, montrant par leur décision combien est grande la solidarité catholique dans la paroisse d'Edmonton.

Un comité a été nommé :

Comité des Candidats :
N. D. Beck,
J. H. Gariépy.
H. J. Sullivan,
Lucien Dubuc,
S. Larue,
F. L. O'Coffee,
A. Boileau.

Chevaliers :
M, Gorman,
M. Clancey,
M. Cashman,
M. Murphy,
M. Crowe,
Albert Dubuc.

Secrétaire-Trésorier,
Albert Dubuc.

La prochaine réunion aura lieu vendredi, 16 novembre, à la sallé d'école de la C. M. B. A.

Les mouches et la fièvre.

Un docteur de la ville, consulté, a dit l'autre jour que la plus grande partie des cas de fièvre typhoïde peuvent étée imputés aux mouches com-

Sans doute, l'inspection du lait et les aliments, ainsi que de meilleures précautions pour donner de l'eau saine sont d'excellentes mesures, mais elles seront d'un effet incomplet tant qu'on n'y joindra pas la guerre acharnée aux mouches.

Qu'on se le tienne pour dit.

Cour Criminelle.

M. Omer St. Germain, l'avocat bien *connu dans notre ville* et qui habite actuellement à Leduc, avait à soutenir devant la Cour Criminelle une affaire grave et difficile.

Un italien était accusé d'avoir frappé un de ses compatriotes, lui infligeant des blessures graves,

Après une brillante plaidoirie, M. Omer St. Germain obtint l'acquittement *de son client.*

Toutes nos félicitations au jeune maître,

---

lutte avec celui de cette femme que je méprisais.

—Est-ce en me contrariant sans cesse que vous arriverez à me plaire ? reprit Louis. Au reste, je ne prie pas, je ne demande plus, je commande ! Vous me ferez la grâce de mettre de côté votre absurde jalousie et d'écrire à Aline.

—Jamais !

Pâle de colère, il s'élança sur moi, et, me prenant les poignets, il les serra avec tant de force que je ne pus retenir un cri. Mais il n'entendait rien et me jeta brutalement dans un fauteuil.

—Vous avez un caractère entêté absolument odieux, Geneviève ! me dit-il, les dents serrées. Vous céderez.

—Non.... je n'inviterai jamais, jamais, à venir chez moi une femme que vous aimez encore.

J'ignore ce qu'il serait advenue sans l'arrivée de M. Marien.

Louis abandonna ma main qu'il serrait toujours d'une étreinte furieuse, et s'écria d'une voix vibrante de colère malgré ses efforts pour se dominer :

– Je regrette, mon cher, que vous ayez encore l'ennui de tomber dans une scène de ménage. Uous savez qu'il est difficile de grder son sang-froid devant certains caractères.

Il sortit précipitamment, et je ne le revis pas de la journée.

M. Marien vint s'asseoir auprès de moi. Ce n'était pas chose nouvelle que sa sympathie délicate essayant d'adoucir la douleur dont il était le témoin presque quotidien. Il prit ma main froissée en disant :

—Pauvre enfant ! pauvre petite !

J'ouvris les yeux et le regardai avec une expression probablement bien désolée, car ses traits se contractèrent sous le coup d'une émotion excessive.

—C'est fini ! il n'y a plus aucun espoir de le ramener, murmurai-je.

—Chut ! chut ! répliqua-t-il du ton compatissant qui me faisait toujours du bien. N'allez pas aux extrêmes. *La situation la plus tendue peut se modifier.*

—C'est ainsi que vous devez me parler, mais vous n'en croyez rien, répondis-je avec désespoir. Depuis quelque temps, je pense à une séparation ; mais, à cause de mon père, c'est impossible, n'est-ce pas ?

—Et si votre père n'était pas là, vous me diriez : A cause de ma fille, c'est impossible. *Et si vous n'aviez pas votre fille*, vous reculeriez encore jusqu'au dernier moment devant l'éclat d'une réparation. Je connais bien votre nature si délicate, ma pauvre sensitive.

C'est vrai ! au moins, lui me connait et m'apprécie. Je ne puis dire combien m'est précieuse la sympathie de cet homme plein de cœur et d'intelligence.

Bien des fois, j'ai entendu Louis se moquer de Marien, critiquer, comme une sérieuse dérogation à la bonne éducation, la coupe de ses habits et l'oubli d'usages mondains purement conventionnels. Chose étrange que *d'abandonner si complètement sur ce* terrain la proie pour l'ombre.

Je me levai brusquement et marchai à grands pas en pressant mes mains *angoisse. Je ne répondais rien aux* paroles qu'il m'adressait, et Dieu sait, cependant, que j'en étais reconnaissante ! qu'elles *tombaient sur mon* cœur froissé et désespéré comme les gouttes d'un baume rafraîchissant.

– Votre amitié me soutient, dis-je enfin avec émotion, mais je suis hors de moi aujourd'hui, je ne puis parler raisonnablement. Il me faut ma fille *pour me calmer.* Voulez-vous dire à la Phine de me l'amenér ?

Il sortit aussitôt, après avoir porté ma main engourdie à ses lèvres.

Un instant après, la Phine, tremblante de colère et d'émotion. entrait *dans le salon* en tenant dans ses bras Gilberte endormie. La vue de ce petit visage adoré et paisible calma en partie mon *agitation.* Je l'étendis dans un fauteuil, en face de moi, et restai longtemps silencieuse dans cette espèce d'engourdissement qui suit les violentes emotions.

—Ma pauvre petite vieille, dis-je, où sont les espoirs heureux qui ont précédé la naissance de mon enfant ?

Elle essaya de parler, mais les paroles s'étranglèrent au passage, et nous retombâmes dans notre silence.

—Que devenir ? repris-je. Il ne faut plus espérer, tu le vois bien, maintenant.

—*Ma mignonne*, répondit la Phine, il n'y a rien d'haïssable comme le découragement

—Pas découragée !.... c'est facile à dire ! répliquai-je avec irritation.

Sa vieille figure rattatinée empreinte d'une expression sérieuse, elle me dit *avec conviction :*

—Ecoutez, mon trésor, je ne suis point dévote, mais j'aime ben le bon Dieu.

—Je sais, dis-je en courbant la tête sous un souffle qui me parut assombrir encore ma tristesse.

—J'ai connu ben des femmes malheureuses que ça consolait de....

Elle s'interrompit devant un geste d'impatience que je ne pus réprimer ; je savais d'avance ce qu'elle allait me dire.

" *Je ne suis point dévote, mais j'aime ben le bon Dieu....*"

Cette phrase, résumé bien simple de toute sa théologie, était un appel à mes sentiments religieux enfouis sous la nouveauté d'une vie qui m'avait complètement désarçonnée. Il me produisit l'effet d'une condamnation à mort. Je déclarais n'avoir plus d'espoir, mais je voulais qu'on le revivât, je voulais qu'on me *parlât* diespérances humaines, et non d'une résignation, d'un amour supérieur qui étaient à mes yeux la confirmation de leur perte.

Oh ! la Phine, la Phine, dis-je en pleurant, c'en est donc fait ! Tu crois que je ne peux rien espérer maintenant.

– Ce n'est pas ce que je veux dire, mon trésor, mais je vous assure que ça m'a ben aidé dans ma vie de penser au bon Dieu.

Je ne répondis pas et pris sur moi ma fille qui s'éveillait. Son regard si pur souriait à mes pleurs comme à la gaieté, mais une heure viendrait trop tôt où elle aurait sa part de tristesses, et je songeai tout à coup plus nettement à l'appui moral qu'elle devait un jour trouver en moi. Je me dirigeai vers le courant dans lequel la Phine voulait m'attirer.

—Je sais que tu as raison, dis-je pensivement, il faudrait que je fusse forte, mais je suis mobile, *inconséquente* avec mes idées....

=T'est ben de votre âge, mon cher trésor, répndit la Phine avec attendrissement,

—Eh bien, j'essayerai de faire comme toi, ma chère petite vieille, dis-je en sanglotant. J'essayerai d'obtenir du calme et du courage en m'appuyant sur mes croyances qui doivent devenir celles de ma fille, pour qu'à *son tour* elle ne se désespère pas devant l'épreuve,

Je me levais toute énergique, mais subitement, avec ma logique habituelle, je m'écriai dans un élan de chagrin passionné :

—Ne me parle plus de rien, ne me pas de me résigner, car je ne veux pas croire que tout soit perdu. Ma vieille Phine ! depuis mon mariage ce n'est pas le courage et la résignation que je demande dans mes prières, mais mon *bonheur, mon cher bonheur !* qui a fui et que je veux rejoindre.

Quelques jours plus tard, j'étais sortie précipitamment dans le parc pour me reposer pour quelques heures de solitude d'une scène faite à propos de rien.

Je marchai longtemps sous l'empire des plus bizarres impressions. Il me semblait que tous les objets qui m'entouraient *allaient* me quitter, et que, avant de partir, ils me regardaient avec une sympatique pitié. Peut-être était-ce une partie de moi-même, la jeunesse et l'espérance, qui se préparaient à émigrer pour laisser entrer dans la place une certitude austère. *Saisie par la douleur que produisent* les départs, je me disais que ma tête, cependant, n'était ni mal équilibrée ni romanesque.

Je m'assis pensive sur un tronc d'arbre, essayant de me reprendre moi-même, de regarder en face et de sang-*froid la vie qui m'etait faite.*

Est-ce l'excès même de mon chagrin, est-ce un retour sur moi-même au souvenir des simples paroles de la Phine, est-ce le calme divin de cette nature que j'aimais tant qui me remirent en présence de la source pure, limpide, où, jeunes fille, je puisais mes impressions et mes idées élevées ? Mais pour la première fois depuis bien longtemps, je *songeai à Dieu pour me dire qu'il* devrait être d'une facon plus directe le fil conducteur de ma vie. Pour la première fois, j'envisageai, sans jeter des cris de désespoir et de révolte, la possibilité d'une vie dénuée de bonheur légitime et la nécessite de puiser dans une pensée haute le courage de supporter l'immense déception.

Singulière flamme que celle qui s'échappait de mes facultés *pour monter !* Flamme ou pensée, elle va à un principe supérieur. elle agite le cœur d'une émotion douce et vive à *la fois*, elle retreimpe l'énergie, elle emporte d'un mouvement irrésistible vers les idées généreuses, elle donne de la vaillance, vit au-dessus du monde apparent et. malgré la fière allure qu'elle fait prendre à l'intelligence, reste pure d'orgueil et de vanité.

Un instant après, j'étais retombée dans mes idées orageuses, qui disparurent également pour me laisser dans le rêve d'un amour partagé, dans ce bonheur plein de séduction auquel je ne voulais pas renoncer, et dont la moindre parcelle, me semblait-il, m'eût conduite plus sûrement à Dieu que les réalités amères de ma vie.

Au milieu de mes contradictions, je me levai pour retourner sur mes pas. En approchant de la maison, je reconnus avec surprises, sur le gravier des allées, le bruit de certain briska disloqué et les discours affectueux que le cocher adressait à son cheval pour l'engager à conserver une allure qui ressemblait vaguement à un trot. Il y avait bien des mois que le vieille équipage n'était venu à Roche-Plate, et je précipitai mes pas avec la pensée que mon père, qui m'avait paru la veille moins affaissé, plus vivant, avait voulu me surprendre.

En arrivant près du château, je vis M. de Méran s'agitant d'un air affairé devant plusieurs domestiques. Lorsqu'il m'aperçut, il s'avança vivement vers moi et me prit les deux mains d'un air tellement ému qu'il n'avait plus besoin de parler pour m'apprendre la vérité.

—Mort ? murmurai-je.

– Non.... mais bien mal : viens vite.

Dans le trajet, il me dit que mon père avait eu un évanouissement prolongé, qu'il avait recouvré sa pleine connaissance, mais que, dans quelques *heures. les dernières racines* du vieux chêne seraient brisées.

Lorsque j'entrai désolée dans sa chambre, je le trouvai deans son fauteuil, près de la fenêtre ouverte. Il voulait, je pense, donner un dernier regard aux grands arbres et au vieux jardin échevelé. Son visage était calme, mais avec une fugitive expression *troublante. indéfini-sable*, à laquelle mon inexpérience elle-même ne pouvait pas se tromper.

A continuer

Locales (suite)

M. E. Laurencelle, qui a été retenu quelques jours dans sa chambre par une bronchite légère, est tout à fait rétabli.

MM. Carolus Fortier et E. Fortin, tous deux de Beauceville, sont à Edmonton depuis quelques jours. Ils sont descendus à l'hôtel Cecil. Ces messieurs ont l'intention de s'établir à Edmonton.

M. Thibaudeau, marchand de Chatam, Ont., est de passage à Edmonton.

Il va ouvrir un magasin à Wetaskiwin, Alta.

M. Fred Marshall, employé à la Baie d'Hudson a été nommé premier comptable de la compagnie à Edmonton. Nous le félicito: s bien sincèrement.

M. J. E. Gagné, pharmacien de Montréal, a acheté l'ancien magasin de M, R. Lemarchand.

Il ouvrira sous peu une pharmacie canadienne-française.

Le magasin d'épiceries de la maison Révillon Frères est transféré sur la deuxième rue, à côté de leur magasin de quincaillerie.

Le local devenu libre par cette opération sera occupé par le magasin des nouveautés.

Nous apprenons avec plaisir que M. Auguste Nee', avocat à Edmonton, doit se marier prochainement avec Mlle Gabrielle Larocque, fille du juge de Kamouraska, P. Q.

Le Révérend Père Thérien, supérieur des Oblats, qui, depuis deux mois, était à St-Paul des Métis, vient de rentrer à Edmonton où probablement il passera l'hiver,

---

G. Henderson, marchand de fer, a vendu son magasin à la "Chown Hardware Co."

L'action intentée contre Ansell, l'ancien tenancier du *Grill Café*, accusé d'avoir donné de faux chèques pour une valeur d'environ $1,000, en payement de diverses marchandises achetées le jour même de sa fuite, se poursuit devant le magistrat Stuart Wade.

Ansell est toujours en prison.

La semaine dernière les membres de la Fanfare St-Sean-Baptiste ont donné une soirée à leur chef dévoué, M. Duplessis. Ils lui offrirent une splendide paire de gants et une baguette d'honneur.

La fête se termina par un banquet où la gaieté la plus cordiale ne cessa de régner.

Jeudi dernier, les Canadiens-français d'Edmonton se sont réunis dans les salons du Richelieu Hôtel pour céléb er le 26ème anniversaire de la naissance de M. Joseph Dechène.

M. Leduc lut une splendide adresse au héros de la fête qui répondit avec beaucoup de gentillesse et d'apropos.

Un riche cadeau lui fut présenté.

Plusieurs toasts furent portés par M. W. Gariépy, l'orateur dissert que tout le monde goûte. MM. Arsenault, Philibert et Gagnon,

Pareille fête ne pouvait se passer sans chants et musique, et cette partie du programme fût abondamment remplie.

L'Hon. Dr. Roy partira vendredi après-midi, par le C. P. R., pour Ottawa, poue siéger à la session qui commence le 22 courant.

M. A. Michaud, arpenteur, est à Edmonton pour quelques jours. Il est descendu à l'Hôtel St. James.

STRATHCONA.

Une jeune fille électroculée

Une jeune allemande, nommée Alponia Smythe, âgée de 14 ans, au service do M. Thos Bennett, de Strathcona, a été hier victime d'un affreux accidrnt.

Comme elle rentrait dans une place sombre elle posa, par inadvertance, la main sur un fil électrique qui n'était pas recouvert du tissus isolant.

Elle fut fondroyée instantanément.

Une enquête a été ouverte.

Le corps sera examiné ce matin par un docteur pour fin d'autopsie.

Les parents de l'infortunée jeune fille habitent à Stony Creek, ils ont été prévenus du malheur qui les frappe.

Alponia Smythe était au service de M. Thos Bennet depuis avant hier seulement.

Conseil Municipal.

Au conseil municipal de hier soir étaient présents : M. Picard. faisant fonction de maire, les échevins Smith, Manson, Mays. Bellamy et Griesbach.

Un télégramme de M. F. W. Morse annonce que les plans détaillés du pont de Clover Bar sont maintenant en préparation et que si la ville désire faire des arrangements spéciaux pour le trafic, il est temps d'agir.

L'échevin Griesbach demande ce qu'étaient devenues les pétitions signées par les fermiers de Clover Bar, demandant au gouvernement fédéral de faire une appropriation à ce sujet.

Le commissaire Poce répondit que jusqu'à présent une seule pétition avait été reçue. Les commissaires reçurent alors instruction de télégraphier à M. Morse que la ville s'occupérait de cette affaire incessamment.

Une lettre de John Walters fut produite demandant qu'une couple de fontaines (hydrants) et une couple de lampes à arc fussent installées près de son moulin. Le conseil donna instruction de prolonger le service de l'eau et de la lumière jusqu'au moulin Walters.

La pétition présentée par l'avenue Kinistino fut examinée.

L'échevin Picard fit remarquer que comme la construction d'un tramway est encore à l'état de projet, il n'y a pas lieu de prendre encore des mesures urgentes.

On examinera le cas en temps utile.

La Warren Bituminous Paving Co. a écrit à la municipalité pour avoir des renseignements sur le pouvoir d'eau et facilités nécessaires pour l'établissement d'une manufacture. Cette maison postule aussi pour obtenir le pavage le pavage d'Edmonton. Les commissaires ont été chargés de répondre.

Les trottoirs.

Une pétition avait été déposée demandant l'établissement de trottoirs depuis la 18e rue a travers le Groat State jus'qu'à la voie du C. N R.

Le rapport des Commissionnaires déclare qua l'établissement des trottoirs n'est pas urgent. La question sera réexaminée au printemps prochain.

Une pétition a été déposée demandant un trottoir sur le côté West de la McDougall, de Sutherland à Heimick.

Un trottoir sur le côté Ouest de la 13e rue de l'avenue Victoria à la Jasper.

Un autre sur le côté Est de la neuvième rue de la Victoria à la McKay.

Un plus grand nombre de Conseillers.

La proposition de porter le nombre de conseillers à 12 au lieu de 8, a été lue au conseil, mais sur la proposition du Cons. Griesbach la discussion a été renvoyée à la procheine réunion.

MORINVILLE.

Depuis quelques semaines il y a beaucoup d'activité et de vie dans notre village. Notre moulin à farine est en marche. On a commencé à acheter le blé.

L'élévateur de MM. Gariépy & Gariépy sera terminé dans une quinzaine de jours. La capacité est de 40,000 minots. Une machine à moudre le grain y est annexée, ce qui nous accommodera beaucoup.

Jeudi dernier, le président du C. N. R., M. Mackenzie, accompagné de quelques officiers de la compagnie, est venu jusqu'ici en wagon spécial, pour visiter la ligne et aussi, sans doute, pour choisir l'emplacement de la gare.

Où sera-t elle ? Où !

C'est la question du jour.

Personne ne le sait encore,

Un agent doit venir ces jours-ci et s'installera dans une gare temporaire.

Les trains viennent assez régulièrement, apportant des marchandises, etc. Ils s'en retournent chargés de bois de sciage et de charbon.

Nous avons le plaisir de voir arriver beaucoup des nôtres au milieu de nous. Signalons entre autres, l'arrivée de M. Simon Fouchette, venu ici dans l'intention de construire une fabrique de beurre.

Dimanche dernier, après la messe, M. Fouchette a fait une conférence sur l'industrie laitière, moutrant les avantages d'une beurrerie et en faisant connaitre les conditions

M. S. Fouchette a trouvé l'encouragement désirable et a décidé de construire.

Nous le félicitons de son initiative et nous sommes certains qu'il réussira dans son entreprise. L'industrie laitière bien entendue peut contribuer beaucoup à la prospérité de la province comme elle a lieu ailleurs.

Morinville est enfin doté d'un central de téléphone qui sera tenu par M. A. N. Lavallée, maitre de postes. Les travaux d'installation ont été faits par M. Staten & Brackburn, d'Edmonton.

Petites Annonces

Informations—Ceux qui désireraient avoir des informations sur les terrains au *Petit lac des Esclaves*, pourront s'adresser à GEO. MORIN, Petit Lac des Esclaves, Alta.

On demande—Un jeune homme pour apprendre le métier d'imprimeur. S'adresser au COURRIER.

On demande—Une jeune fille pour apprendre le métier de compositeur-typographe. S'adresser au COURRIER.

Chambres à louer— Trois chambres non meublées à louer dans famille parisienne, Jasper Avenue, 2e maison après la 12e rue, côté nord.

Chambre meublée à louer.-S'adress. à J. C. Brien chez Gariépy & Lessard.

Chevaux à vendre—Beaux chevaux à vendre à des prix raisonnables. M. Ed. Loiseau, MORINVILLE.

Presse à foin— Une bonne presse à foin, en excellente condition, $300 Conditions faciles. S'adresser à Ed. Loiseau, MORINVILLE.